

Cette perte de millions de dollars nous porte à croire qu'il y a eu négligence, peut-être même de la malhonnêteté. A mon sens, le sénateur Austin doit démissionner, sinon les Canadiens voudront savoir ce que le premier ministre (M. Trudeau) fera à ce sujet.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES TAUX DE CHÔMAGE—LES PRÉVISIONS DU MINISTRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, en l'absence provisoire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je poserai ma question au ministre des Finances, ce qui sera peut-être encore plus à propos. Comme le ministre le sait, le taux de chômage aux États-Unis est maintenant tombé à 10 p. 100 et baissera encore vraisemblablement sous peu. Pourtant, d'après les chiffres publiés ce mois-ci par Statistique Canada, le taux de chômage a dépassé 12 p. 100 au Canada pendant dix mois consécutifs. Au nom des deux millions de chômeurs canadiens, dont un million sont maintenant considérés comme chômeurs à long terme, je voudrais demander au ministre s'il est maintenant en mesure de réviser les projections très pessimistes que contenait son budget quant à la possibilité que le taux de chômage se situe au-delà de 10 p. 100 après les années 80. Peut-il nous donner le moindre espoir à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député a les idées bien embrouillées. Il a parlé d'un taux d'inflation supérieur à 10 p. 100.

M. McGrath: Je voulais parler du taux de chômage.

M. Lalonde: Il voulait parler d'un taux de chômage supérieur à 10 p. 100. Selon les projections du budget que le député vient de mentionner, le taux de chômage baissera graduellement au cours des quatre prochaines années pour finir par tomber en deçà de 10 p. 100. Je rappelle cependant au député que le nombre d'emplois a augmenté pendant sept mois de suite au Canada. Il y a maintenant 330,000 travailleurs de plus qu'en novembre dernier. D'après tous les renseignements que nous avons obtenus, la reprise semble encore plus marquée que nous ne l'avions prévu.

Le député a certainement remarqué que la hausse du principal indicateur de Statistique Canada en mars a été plus importante qu'elle ne l'avait été depuis le début des années 50. Cela nous laisse entrevoir une reprise très soutenue au Canada et aux États-Unis. Je m'attends certes que le chômage s'atténuera au Canada au même rythme qu'aux États-Unis.

LE SORT DES CHÔMEURS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Comme il le sait, un million de Canadiens sont maintenant considérés comme chômeurs à long terme. Il sait aussi, d'après ses propres chiffres, que le nombre de chefs de famille en chômage a augmenté de 100 p. 100. Ces chiffres sont très

inquiétants, mais le ministre parle tout de même d'une reprise économique.

Comment le ministre peut-il parler d'une reprise économique à la Chambre lorsqu'il y a deux millions de Canadiens en chômage, y compris un million de chômeurs à long terme, et qu'un demi-million de jeunes ne peuvent pas se trouver du travail? Qu'il essaie donc de parler de reprise économique à ces gens!

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, même si le député refuse de voir la situation dans son ensemble, les faits démontrent clairement qu'il y a une reprise économique marquée au Canada. Nous avons créé 300,000 emplois depuis novembre dernier, ce qui se compare fort bien à ce que tout autre pays industrialisé du monde a pu faire jusqu'ici.

Je rappelle à mon collègue que le chômage est aussi très élevé dans d'autres pays industrialisés. Nous avons connu une pire récession qu'à n'importe quel moment depuis la crise. Tous les pays industrialisés ont été touchés. Dans certains pays d'Europe, le taux de chômage dépasse maintenant 12 p. 100. Pourtant, ces pays avaient auparavant des taux de chômage beaucoup plus faibles que le Canada.

Le gouvernement et moi-même nous préoccuons beaucoup du chômage. Un certain nombre de mesures ont été annoncées dans l'exposé budgétaire en plus de celles que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration avait déjà annoncées. Nous dépensons maintenant plus d'argent que jamais pour favoriser la création directe d'emplois, de même que la formation et le recyclage professionnels. Voilà ce que le gouvernement a fait. Nous avons montré que nous nous préoccuons des chômeurs du Canada au lieu de nous contenter de faire de beaux discours.

LE CHÔMAGE ÉTUDIANT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse à un autre ministre compétent, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui n'ignore pas que le taux de chômage chez les étudiants âgés de 20 à 24 ans qui ne poursuivent pas leurs études est actuellement de 31.6 p. 100. Chez les étudiants poursuivant leurs études, il est de 20.7 p. 100, ce qui représente une augmentation de 75 p. 100 depuis deux ans. Que compte faire le ministre pour ces jeunes qui n'ont pas d'endroit où aller sinon dans la rue?

• (1420)

Suivant un sociologue de l'Université de Montréal, un groupe qui se sent délaissé pourrait provoquer des émeutes et des troubles. De toute évidence, les jeunes se sentent délaissés. Ils ont un diplôme en poche, mais pas de travail en vue, dans un pays qui est censé offrir beaucoup de possibilités. Que compte faire le ministre? Va-t-il accroître les crédits destinés à la création d'emplois pour les étudiants? C'est le moins qu'il puisse faire pour ces jeunes chômeurs.